



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAÔNE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°71-2021-034

PUBLIÉ LE 10 MARS 2021

# Sommaire

**Direction départementale de la protection des populations de Saône-et-Loire**

71-2021-03-09-001 - Arrêté préfectoral organisation des services de la Direction  
départementale de la protection des populations de Saône-et-Loire (4 pages)

Page 3

Direction départementale de la protection des populations  
de Saône-et-Loire

71-2021-03-09-001

Arrêté préfectoral organisation des services de la Direction  
départementale de la protection des populations de

*Arrêté préfectoral organisation des services de la Direction départementale de la protection des  
populations de Saône-et-Loire*



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
de la protection des populations  
de Saône-et-Loire**

**A R R Ê T É**

**ORGANISATION DES SERVICES**

**Direction départementale de la protection  
Des populations**

n°

LE PREFET DE SAONE-ET-LOIRE  
Chevalier de l'Ordre national du mérite

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

**VU** le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

**VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles notamment ses articles 5 et 9 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 71-2020-10-05-005 du 5 octobre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental de la Saône-et-Loire ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 71-2020-12-30-006 du 30 décembre 2020 portant organisation des services de la D.D.P.P. ;

**VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Julien CHARLES en qualité de préfet de Saône-et-Loire.

**A R R Ê T É**

**Article 1<sup>er</sup>**: la direction départementale de la protection des populations de Saône-et-Loire (DDPP) exerce, sous l'autorité du préfet de Saône-et-Loire, les attributions définies par l'article 5 du décret du 3 décembre 2009 modifié susvisé.

**Article 2**: l'organigramme de la direction départementale de la protection des populations de Saône-et-Loire est défini comme suit :

- La direction
- Trois services
  - ❖ le service santé et protection animales et environnement
  - ❖ le service qualité de l'alimentation
  - ❖ le service protection du consommateur

**Article 3** : le service santé et protection animales et environnement – services vétérinaires a pour missions de :

- s'assurer que les élevages de ruminants respectent la réglementation relative à l'identification des animaux, au bien-être animal et au registre d'élevage ;
- lutter contre les maladies animales réglementées et gérer leur impact tant sur la santé publique que sur l'économie de la filière ;
- s'assurer du respect des règles d'utilisation du médicament vétérinaire ;
- s'assurer du respect des règles de protection de l'environnement s'appliquant aux établissements relevant du service, notamment les élevages et abattoirs de ruminants ;
- contrôler les conditions de transport et les mouvements d'animaux ;
- assurer la certification sanitaire des mouvements d'animaux tant aux échanges qu'à l'exportation ;
- assurer l'inspection des installations classées relevant du service.

**Article 4** : le service qualité de l'alimentation – services vétérinaires a pour missions de :

- veiller à la salubrité et à la maîtrise de l'hygiène des denrées de la production à la distribution ;
- veiller à la maîtrise de l'hygiène et à la salubrité des denrées au cours de leur production en abattoir ;
- veiller à la qualité nutritionnelle des denrées en restauration sociale ;
- prévenir les risques de contamination des aliments ;
- gérer les alertes alimentaires, denrées animale et d'origine animale ;
- s'assurer que les produits importés et exportés soient sains et sûrs.

**Article 5** : le service protection du consommateur – CCRF a pour missions de :

- vérifier les conditions d'information du consommateur ;
- rechercher et sanctionner les pratiques commerciales interdites, illicites ou abusives ;
- vérifier la qualité, la conformité et la sécurité des produits et des services non alimentaires réglementés ou non réglementés ;
- gérer les alertes non alimentaires et alimentaires-denrées végétales et d'origine végétale ;
- s'assurer de la loyauté et de la transparence des relations commerciales entre opérateurs et entre opérateurs et consommateurs ;
- assurer une veille concurrentielle ;
- s'assurer de la loyauté des transactions à tous les stades (règles étiquetage, qualité, publicité).

**Article 6** : les missions et services de la direction départementale de la protection des populations de Saône-et-Loire sont implantés à Mâcon (Cité Administrative).

Les services permanents d'inspection vétérinaire sont implantés sur 6 sites d'abattoir localisés sur les communes de CUISEAUX, AUTUN, PARAY-LE-MONIAL, TRAMBLY, BRANGES et CUISERY.

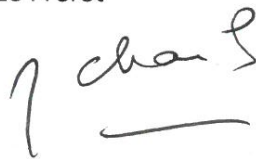
**Article 7** : l'arrêté préfectoral n° 71-2020-12-30-006 du 30 décembre 2020 est abrogé.

**Article 8** : les dispositions du présent arrêté prennent effet au 1<sup>er</sup> mars 2021.

**Article 9:** le secrétaire général de la préfecture de Saône-et-Loire et la directrice départementale de la protection des populations par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Saône-et-Loire.

Fait à Mâcon, le - 9 MARS 2021

Le Préfet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julien Charles', with a horizontal line underneath.

Julien CHARLES

